



ARGUMENTAIRE (S)

LE GRAND EMPRUNT

IDEES FORCES

Le grand emprunt proposé par Nicolas Sarkozy pour 2010 répond à des objectifs très clairs :

- **préparer « l'après-crise »**, en permettant de rattraper notre retard en matière d'investissement et de prendre de l'avance dans certains secteurs d'avenir : les sciences, la recherche, l'innovation, la croissance verte, l'université et la formation
- **pallier l'actuelle carence en investisseurs privés** qui s'est encore accentuée sous l'effet de la crise, car les exigences de rentabilité immédiate découragent les paris sur l'avenir
- **relever les défis de notre siècle face à l'épuisement des matières premières et au réchauffement climatique**

Les 35 milliards d'euros levés par cet emprunt vont servir à mettre sur les rails la croissance économique française et garantir le développement de secteurs moteurs, compétitifs et créateurs d'emplois, à la sortie de la crise.

Il ne s'agit en aucun cas d'utiliser cette enveloppe pour financer des dépenses de fonctionnement de l'Etat ou des plans de soutien de court terme. Chaque euro emprunté sera investi dans un projet rentable à terme, qui couvrira ses propres frais.

Les sommes levées par le Grand Emprunt seront clairement séparées du budget courant de l'Etat.

Sans investissements ni projets d'avenir stratégiques engagés dès cette année, notre croissance future resterait trop faible, et notre capacité à rembourser nos dettes également !

OPPOSITION

A court d'arguments, à la tête d'un parti qui n'a pas fait entendre une seule proposition sur le fond depuis deux ans, Mme Aubry a qualifié le Grand Emprunt de « cirque et de guignolade » : ces propos jugent surtout ceux qui les profèrent ! Que l'investissement dans les biotechnologies, l'université ou encore les PME innovantes soient une « guignolade », libre à Mme Aubry de le penser ! Une chose est sûre : lorsqu'on dirige un parti qui offre le spectacle désolant d'une cour de récréation, on se demande où sont les « guignols ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Chiffres-clés : En 2009, croissance : 0,3% - dette publique 73,9% du PIB (1.428 milliards d'euros) – diminution de 50% des investissements à mi année en France entre 2007 et 2008 – les dépenses RD n'ont cessé de diminuer ces 15 dernières années (2,08% du PIB en 2007) – 2 français sur 3 préfèrent un grand emprunt limité

Une Commission de réflexion sur les priorités stratégiques d'investissement et de l'emprunt national a été lancée (26 août-19 novembre 2009), coprésidée par **Alain Juppé et Michel Rocard** et composée de 20 membres issus de divers horizons (scientifiques, industriels, économistes, chefs d'entreprise et experts du développement durable).

Elle a recommandé, dans son rapport remis à Nicolas Sarkozy, un emprunt de 35 Mds d'euros répartis dans **sept domaines** et déclinés en **17 programmes d'action**.

20 à 22 milliards d'euros seront souscrits auprès des marchés à un taux d'intérêt peu dispendieux, s'y ajouteront les 13,4 milliards d'euros remboursés par les banques. Les 35 milliards d'euros totaux susciteront surtout un effet de levier auprès des investisseurs privés qui pourraient doubler voire tripler le montant injecté dans ces projets d'avenir.

Les secteurs prioritaires seront :

- **l'enseignement supérieur et la recherche** (création de campus mondiaux, recherche publique et partenariale): 16 Mds d'euros
- **le développement des villes de demain** (durabilité): 4,5 Mds d'euros
- **l'économie numérique** (très haut débit et innovation numérique): 4 Mds d'euros
- **les énergies décarbonnées** (technologie nucléaire, économie du recyclage) : 3,5 Mds d'euros
- **la mobilité du futur** (industrie aéronautique et spatiale, véhicule du futur) : 3 Mds d'euros
- **les PME innovantes** (innovation et innovation sociale) : 2 Mds d'euros
- **les sciences du vivant** (agro-biotechnologie) : 2 Mds d'euros

Outre l'affectation des fonds levés à des **organismes gestionnaires** et **gérés de manière étanche** par rapport au reste du budget, la Commission recommande la **mise en place d'un comité de surveillance**, rattaché au 1^{er} ministre et composé de parlementaires, de personnalités qualifiées et de représentants des ministères concernés.